

Voici ce que disent [Louis GILLE](#), [Alphonse OOMS](#) et [Paul DELANDSHEERE](#) dans ***Cinquante mois d'occupation allemande*** (Volume 3 : 1917) du

LUNDI 26 MARS 1917

Jusqu'ici seuls les Belges de sexe masculin de 16 à 30 ans devaient se présenter chaque mois au « *Meldeamt* ». Dorénavant ceux de 30 à 40 ans devront également le faire.

Les Allemands élargissent l'emprise du filet au moyen duquel ils enlèveront les hommes en cas de retraite de la Belgique : c'est ainsi que la mesure est généralement interprétée.